

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/07/2024 - 101805 - 2020 B 22509 - 889 160 560 - AB

AB
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 346 Bis, rue des Pyrénées 75020 PARIS

RCS : PARIS 889 160 560

EXTRAITS DU
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 30 Mars 2023
(Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022
& reconstitution des capitaux)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice net** de cet exercice social s'élevant à **56.377 euros**, comme suit :

- Au compte « **Réserve Légale** » 100,00 €
 - Au compte « **REPORT A NOUVEAU** » 56.277,00 €
- qui sera ainsi ramené de la somme de - 10.924 € à celle de + **45.353 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a été distribué aucune somme à titre de dividendes au cours de ces deux premiers exercices.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique, après avoir constaté que le bilan de la société établi à la date du 30 septembre 2022 et approuvé par lui, fait apparaître des capitaux propres de + **45.453 euros**, qui se trouvent ainsi reconstitués,

Décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de procéder aux formalités qui en découlent auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du lieu du siège social.

de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

30 JUIL. 2024

Sous le N° : 101805

AB

SIXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet d'accomplir les formalités auprès du greffe du tribunal de commerce ainsi que pour effectuer la publicité relative à la reconstitution des capitaux propres.

BETTAIEB Ahmed
Président & associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name.

Désignation de l'entreprise SASU ABAdresse de l'entreprise 346 b rue des Pyrénées75020 PARISNéant ☐Numéro SIRET * 8 8 9 1 6 0 5 6 0 0 0 0 1 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 13

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 2 2</u>	<u>3 0 0 9 2 0 2 1</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012	300 000	300 000
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	21 872	30 273
	Immobilisations financières * (1)	040	042	14 000	14 000
Total I (5)		044	048	332 770	344 273
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	5 175	2 740
	Marchandises *	060	062	831	667
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	4 074	7 004
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	18 938	5 267
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	5 654	18 731
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 426	784
	Total II	096	098	36 098	35 192
Total général (I+II)		110	112	368 867	379 465
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126		
	Réserves réglementées *	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134	134	(10 924)	
	Résultat de l'exercice	136	136	56 377	(10 924)
	Subventions d'investissement	137	137		
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	46 453	(9 924)
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156	156	224 358	281 233
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	30 655	33 870
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	67 401	74 286
	Produits constatés d'avance	174	174		
	Total III	176	176	322 415	389 390
	Total général (I + II + III)	180	180	368 867	379 465
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	163 777
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	944
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 2033-1 du Code de Commerce)		Désignation de l'entreprise		SASU AB		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 0 0 9 2 0 2 2 1		13 0 0 9 2 0 2 1						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	37 964	31 237				
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	456 316	356 681				
		services *		217		218	10 759					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222							
	Production immobilisée *				224							
	Subventions d'exploitation reçues				226							
	Autres produits				230	6 872	736					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	511 911	388 655					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	19 941	17 038				
		Variation de stock (marchandises) *				236	(164)	(667)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	124 162	99 094					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(2 434)	(2 740)					
Autres charges externes *		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	121 108	79 748					
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	667	157					
Rémunérations du personnel *					250	131 674	179 940					
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	24 333	32 086					
Dotations aux amortissements *					254	12 447	9 425					
Dotations aux provisions					256							
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	3 539	18				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
		Total des charges d'exploitation (II)				264	438 535	414 100				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	73 377	(25 445)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers	(III)			280		17 433				
	Produits exceptionnels	(IV)			290							
	Charges financières	(V)			294	2 859	2 562					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	2 640	350				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	11 501						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	56 377	(10 924)					
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	56 377	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles *				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	11 501						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	2 640						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
Entreprise nouvelles (44 services)		986			342							
Reprise d'entreprises en diffi-ulté (44 services)		981										
Divers (44 services)		345										
Zone franche urbaine (44 services A)		987										
Jeune entreprise innovante (44 services A)		989										
Investissements outre-mer		344										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	70 518	354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356								
	Déficits antérieurs reportables : * 10.....5.78											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	59 944	372						

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU AB

30/09/2022

Détail des réintégrations diverses		
amendes et penalites		2 640
Total des réintégrations diverses	330	2 640

[illegible]

SODRACO

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AB

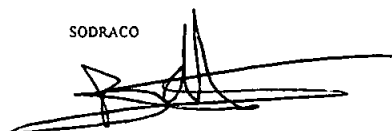
Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	300 000	402		404		406	300 000	300 000
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	39 698	442		444		446	39 698	39 698
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	944	464		466	944	944
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	14 000	482		484		486	14 000	14 000
TOTAL		490	353 698	492	944	494		496	354 642	354 642
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 425	532	12 434	534		536	21 859	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	13	554		556	13	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	9 425	572	12 447	574		576	21 872	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU AB

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	10 574
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	10 574
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	31 418
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	20 931
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2023

5

Désignation de l'entreprise : SASU AB		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2021		et clos le : 30/09/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	10	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	505 039	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	505 039	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	3 660	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	2 598	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	3 212	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	9 471	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121	1 62 156	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	43 499	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	3 539	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	209 193	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	305 316	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	305 316	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117. vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	505 039	Effectifs au sens de la CVAE *
	023		0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2021	160 31/12/2021
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.